

Département Politique
Suisse

Berne, le 17 Janvier 1919.

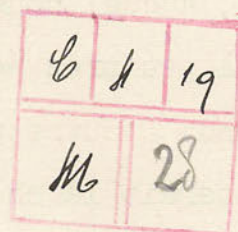
Division des Affaires Etrangères

107/Gx.

B.21/121/3 Au.

*Prière de rappeler ces initiales
dans la réponse*

Représentation de l'Autriche
en Suisse.



Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que le Baron de Haupt, représentant de facto le Gouvernement autrichien a exprimé auprès de nous le désir de prendre des mains du Baron de Vaux la direction de la liquidation des affaires de l'ancienne Légation impériale et royale à Berne.

M. de Vaux nous est connu comme un homme auquel nous pouvons accorder notre confiance et nous avons tout intérêt à ce qu'il reste à son poste, cela d'autant plus que dans son courrier, il envoie toute la correspondance du Baron Haupt, ainsi que celle de Mme Schwimmer, la prétendue représentante de la Hongrie. M. de Vaux nous avait assuré à ce sujet qu'il avait garde de ne rien expédier par la valise qui pût, un jour ou l'autre, porter atteinte à la sûreté et à la neutralité de la Suisse.

Jusqu'ici, nous n'aurions donc aucune raison de modifier la situation présente et nous avons donné provisoirement au Baron Haupt une réponse dilatoire. Il nous semble que nous

A la Légation de Suisse,

à

V I E N N E



pourrions difficilement donner suite à la suggestion de M. de Haupt, auquel nous donnerions par notre consentement une situation à peu près équivalente à celle d'un ministre officiellement reconnu. D'autre part, nous ne savons pas comment la Hongrie accepterait la chose. Nous ne connaissons pas davantage l'opinion de M. de Flotow à ce propos.

Nous vous serions obligés de vouloir bien nous dire ce que vous savez de la situation du Baron de Haupt vis-à-vis du Ministère des Affaires Etrangères autrichien et si, le cas échéant, il existerait des raisons qui puissent nous convaincre d'accorder à M. de Haupt ce qu'il demande.

Nous ne désirons pas que vous parliez de la chose à M. de Flotow, mais bien que vous nous fassiez part de ce que vous avez pu apprendre à l'occasion à ce sujet dans des conversations antérieures.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre haute considération.

Le Chef
de la Division des Affaires étrangères